

Spécial Félibrige

et Acamp 1990 de la Mantenènço del Felibrige en Lengadoc



Oudilo RIO, Reino dou Felibrige (1983-1990) Felibresso Majouralo

BULLETIN DU GROUPE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES DU CLERMONTAIS

(Revue culturelle de la Moyenne Vallée de l'Hérault) - Avril-Juillet 1991

15^e année de la revue - 18^e du G.R.E.C. - 25^e de la fondation du Club d'Archéologie du Lucéo

JEAN-ANTOINE PEYROTTE

Poète-Potier - Chantre clermontais de la Langue d'Oc (1813 - 1858)

Venir vous entretenir de "Langue d'Oc" dans votre bonne ville de Clermont-l'Hérault sans vous parler de "son"... poète-potier J.A. Peyrottes, cet "espèce de tarailhé que s'éro mès dins lou cap d'estre pouéto", "lou tarailhé de Clarmount l'Héraou que fasié de vers per rire un paou, e quand avié la cagna", serait lui faire injure.

Son monument, élevé devant la Mairie de Clermont, en juillet 1898 reste pour les Clermontais un témoignage de leur reconnaissance qu'il était bon, aujourd'hui de rappeler, de raviver dans la mémoire de ses concitoyens. Car combien de ceux qui l'aperçoivent savent qui était cet... "illustre" bonhomme ?

Aussi, avec les autres poètes en langue d'Oc du pays clermontais qui dans leur langue "mairalo", - leur langue maternelle - ont su si bien évoquer et chanter leur pays, il était bon, la veille de la tenue des assises annuelle de notre Maintenance Félibréenne du Languedoc d'en rappeler, en ce colloque qui nous a réunis cet après-midi du 12 mai 1990, dans la belle salle du Théâtre Municipal, la vie et les écrits qu'ils ont pu nous laisser.

Il m'échoit donc la lourde charge d'évoquer J.A. Peyrottes, le chantre, l'enfant du pays qui a su si bien le glorifier dans sa langue clermontaise. Des heures, une bonne journée auraient été nécessaires pour développer convenablement cette présentation.

J.A. Peyrottes - Sa naissance - l'Homme

Entre un vase de terre et un pot d'argile, Antoine Peyrottes père, aidé en cela de son épouse Elisabeth Causse, potiers de leur métier, avaient "modelé" un mignon bébé, notre Jean-Antoine.

"Ioine", comme on l'appelait familièrement avait quitté son bourg natal de Saint-Jean-de-Fos, tout près d'ici, sur les bords de l'Hérault, où de tout temps, hommes et femmes furent d'habiles pétrisseurs de glèbe..., pour venir s'installer sur les bords du R(h)onel, à Clermont-l'Hérault et y continuer la profession familiale.

C'est donc, dans le quartier du Pioch, au pied du château féodal de Clermont que Jean-Antoine Peyrottes est né le beau jour du 18 mars 1813, vers 10 h du matin... Et c'est à



Photo Robert Dunoyer

l'âge de 9 ans qu'il quittera l'école pour apprendre le métier de "potier de terre" dans l'atelier de ses parents.

Son existence "populaire", au milieu des siens, sous le "Tioulat paternel" à pétrir la glèbe, à se divertir avec ses compagnons de jeux dans les ruelles pittoresques du quartier du Pioch, lui a permis de mettre plus tard, les reflets de sa vie dans des vers d'une sensibilité, d'une vérocité extrêmes.

De bonne heure, on remarquera dans le jeune Peyrottes une grande vivacité d'esprit, une chaleur d'imagination, une vive sensibilité qui, déjà, laissaient pressentir le poète futur.

Sorti de l'Ecole primaire pour "mouler l'argile" dans l'atelier paternel, Jean-Antoine se passionne pour la lecture, les livres de poésie ; de préférence ceux en "langue d'Oc" : de Goudouli, Fabre, Jasmin, Roumanille, ..., mais aussi ceux des écrivains alors en vogue : Lamennais, Lamartine, Victor Hugo et surtout Pierre-Jean Béranger, poète-chansonnier de l'époque, républicain sinon révolutionnaire, mais antigouvernemental.

Dans ce foyer d'inspirations diverses, il se sent échauffé par ce feu sacré de la poésie... le poète se révèle.

Mais dans quel idiome va-t-il composer ?... tout simplement... dans la langue maternelle, "le patois clermontais"... "la langue de ses aïeux" ; ce patois qui n'est autre que le "roman des troubadours" plus ou moins amélioré.

Aussi ses vers, dont il est prodigue, sont et restent de véritables chefs-d'œuvres de langue d'Oc pleins d'émotion, de sensibilité et de pittoresque philosophie :

Ouy, sioy l'enfan d'un travailhayrié ;
Sioy nascut dins un atélié.
Lou mestié que fasié moun payré
Lou faou, pioy qué sioy taralié...
Al miech das pots e das couplets...
...Fau dé vers quand ay la cagna
E quand l'ay pas fau d'orcholets.

écrivait-il dans son poème, resté célèbre : "Lou Triomphe das orcholets", dont nous reparlerons un peu plus loin.

La plupart de ses poèmes édités sont contenus dans deux ouvrages :

- l'un paru en 1840 - de 144 pages - s'intitule "Pouesias Patouezas del taralié J.A. Peyrottes

- l'autre, plus important, paru en 1897, avec 300 pages, a pour titre "Œuvres patoises de J.A. Peyrottes" et contient près de 135 poèmes d'expressions diverses qu'il aurait été bon, sinon nécessaire dans cet exposé, d'analyser..., de... "disséquer".

Le temps qui m'est imparti ne peut me le permettre et je le regrette infiniment.

Devenu ouvrier et voulant se perfectionner dans l'état de son père, Peyrottes entreprend ce voyage "compagnonnique" qu'on appelle "le Tour de France".

Arrivé à Paris, les beautés de la capitale n'affaiblissent pas dans son cœur l'amour du pays natal. Saisi d'une réelle nostalgie, il retourne au milieu des siens.

L'éclat de son beau ciel clermontais, l'odeur de sa terre

natale, les échos de la langue des troubadours qu'il retrouvait autour de lui, lui inspirent "Lou tieulat paternel" composition naïve et belle où se peint son ardent amour du pays :

Clarmount l'Heraou, douça patria
A tu moun amour éternel
Oï touta moun idoulatria
Es per lou Tieulat Paternel"
*"Clermont-l'Hérault, douce patrie,
A toi mon amour éternel ;
Aujourd'hui, toute mon idolâtrie
Est pour le toit paternel"*.

Charmant poème de 5 strophes de 8 vers chacune, mis en musique par Charles Marquez ; chant qui est devenu et reste l'hymne des Clermontais par excellence.

Trois pièces principales signalèrent le talent poétique de notre "troubadour moderne".

- La première fut une ode à Paul Riquet, le "créateur du Canal du Midi" : "Apouthéoso de P.P. Riquet", texte que, comme la plupart de ses poèmes, il dédia à sa mère.

"A tus aquestés cants que soun dins lou lenga-
ché
Que m'a bressat dejoust lou tioulat paternel,
Quan mé fasios suça de toun lach maternel.
Oï, s'ai cantat Riquet,
Mous cants soun toun oubraché".

- Le second, imprimée dans "l'Histoire de Clermont-l'Hérault" de l'Abbé Durand se distingue par une mélodie douce et facile. Nous en avons parlé précédemment. Dans ce "le Tioulat Paternel" Peyrottes chante l'amour de son pays natal... que M. Paul Planas, pour nous être agréable, viendra spécialement de sa belle voix avec son bel accent clermontais, interpréter à la fin de cet exposé. Qu'il en soit bien particulièrement et par avance remercié.

- La troisième, sa fameuse satire de 100 vers : "Lous orcholets", qu'il composa à la suite d'une pénible affaire, concernant certains écrits en vers, affaire sur laquelle nous allons revenir.

Deux faits marquants dans sa vie poétique

Dans la vie et l'œuvre poétique de notre poète-tarraïé, deux faits essentiels méritent une plus longue approche :

"le défi poétique avec Jasmin, poète-perruquié d'Agen et surtout "l'affaire des Orcholets" déjà brièvement évoquée.

Le défi poétique : Peyrottes-Jasmin

A l'époque de J.A. Peyrottes, vivait à Agen, dans le Lot-et-Garonne, un poète-ouvrier, le perruquier Jasmin (1799-1864) - de son vrai nom "Boé", qui, lui aussi, écrivait des vers en langue de son pays et faisait lui-même sa propagande dans des "tournées poétiques" qui obtenaient un véritable triomphe.

En décembre 1847, alors qu'il se trouvait "en tournée" dans la région de Montpellier, dans un article consacré au poète agenais, le rédacteur d'un journal régional parla incidemment de Peyrottes ; et le fit en des termes si discrètement élogieux que notre poète-potier, plus inquiet qu'il n'aurait dû l'être de la grande réputation de son "rival poétique" crut que le moment était venu de se révéler au public par un coup d'éclat et de jeter son nom en pâture à la curiosité et à l'admiration de la foule.

Et il lança à Jasmin un singulier défi, dans une lettre qu'il eut le tort de rendre publique (le 24 déc. 1847).

Il proposait à Jasmin de se rendre à Montpellier au jour,

heure et lieu qui lui conviendraient, de nommer quatre personnes connues en littérature, de leur donner, à chacune, trois mêmes sujets, qu'enfermés sous surveillance dans une pièce séparée, ils devraient traiter en 24 heures, l'avisant toutefois qu'il ne pourrait rentrer en lice pour la déclama-tion, ayant un défaut de langue bien prononcé.

Dans sa réponse écrite, Jasmin récusait ce défi littéraire prétextant, en particulier, que pour "bien servir sa muse", il ne s'accordait que 2 ou 3 vers par jour, et que les chances ne seraient pas égales.

Pour conclusion, Peyrottes lui écrivit une lettre de regret de 108 vers, datée du 4 janvier 1848.

Plus tard, les rédacteurs du "Papillon", journal publié dans la ville de Jasmin, reprisent cette affaire et rétablissant les productions poétiques de l'un et de l'autre, entamèrent une polémique qui ne fut pas sans honneur pour notre poète clermontais.

L'affaire des "Orcholets"

C'est dans "L'Almanach du Grenier Poétique" que les jeunes Clermontais, qui composaient des poèmes en français, publiaient leurs œuvres.

Seul, notre poète-tarraïé Peyrottes, qui en faisait partie, écrivait dans son idiome local, "le patois clermontais".

Tous ces "poètes-ouvriers", le poète-épicié Frédéric Durand, en particulier - avaient convenu de ne rien imprimer dans cet almanach ou dans une gazette quelconque, des articles ou poèmes de leur production, sans en avoir donné connaissance à leurs collègues.

Un jour notre poète-potier Jean-Antoine, porta au Grenier Poétique un cahier de ses premières productions.

"Moussu R", perruquier de son état, s'en empara et "ou-blia" de les lui rendre. Ce qui ne fit pas l'affaire de notre jeune poète.

Excédé de réclamer, avec une polie insistance, ce fameux cahier, Jean-Antoine se décida de mettre "Moussu R" devant le Juge de paix, "Moussu B", qui, à l'époque, n'était autre que le cousin germain de ce dernier.

Quand l'affaire passa en audience, Peyrottes réclama son cahier et 100 F de dommages-intérêts. Mais le juge, sachant que son cousin, "M. R" l'avait déchiré, minimise l'affaire et en conclut que "M. R" aurait seulement à payer à Jean-Antoine, pour tout dommage, que la somme de... 4 sous... à peine le prix du papier.

Et c'est pour se venger de cet affront que Peyrottes, composa sa fameuse satire de... 164 vers... "Lous Orcholets" où, en signant, à côté de son nom, il se présente : "espèça de tarailhé que s'es mès dins la testa d'estre pouète".

Il le fit imprimer et en distribua un peu partout. A la parution de cette plaquette, le Juge de Paix, vexé, traduisit Peyrottes devant les Assises de Montpellier où il fut condamné à 15 jours de prison ferme et 50 F d'amende (somme importante à l'époque - 1839), et "Les Orcholets" saisis.

Il s'avèrerait intéressant d'analyser ce poème avec détail et précision... mais... peut-être... une autre fois...

Nous pourrions simplement affirmer que par ses expressions savoureuses, ironiques,... mais... justes, qu'il contient, ce poème restera le meilleur de son œuvre satirique.

S'il y pleure amèrement ses poèmes perdus, Jean-Antoine ne s'en est pas arrêté là. Il a écrit d'autres satires, dont, et en particulier, deux issues de cette dernière :

- d'abord : "A ma musa sus la sesiha das orcholets" où excédé, il crie son envie de ne plus écrire : "Muse, vay-t'en ; creiy-me, fugis".



Photo J. Belot, 1990

- l'autre s'intitulant "Lou trioumphé das orcholets" d'où s'exhale l'acte de foi de notre poète-potier... c'est un travailleur, potier comme son père, qui vit au milieu de ses pots... et... des couplets poétiques - voir les quelques vers ci-dessus - il le dit si bien : "car fai des vers quand ay la cagna" et ne voit pas passer le temps : "entré dosournados vesé parti mous orcholets".

En prison, fin 1839 - début 1840 et lorsqu'il purgeait sa peine, due "aux Orcholets", Peyrottes écrit une ode satirique "Lou Noufrage Mystérioux", qu'il dédie à "Moussu Laissac, Avoucat à la Cour Rouïala de Mountpelié" et qui l'avait défendu de son mieux dans son fameux procès.

Affaire qui constituera toutefois pour notre poète-potier de Clermont, une propagande qu'un simple ouvrier ne pouvait espérer.

Lorsqu'il publiera, quelques mois plus tard ses "Poésies patoises" - 300 pages - 135 poèmes - elles obtiendront un succès considérable, qui lui mettra du baume au cœur et l'encouragera à continuer de "taquiner la muse".

Peyrottes républicain ?

J.A. Peyrottes ne fut pas seulement le poète satirique souvent éloquent comme nous venons de le décrire ; il fut aussi un très ardent républicain, ce qui n'allait pas pour lui et ses proches sans quelque danger à cette époque... dite "napoléonienne".

A l'image du poète-chansonnier national de son temps, Pierre- Jean Béranger (1780-1857), il se mit à défendre ses convictions politiques - antigouvernementales - qu'il ne cachait pas, à ridiculiser le régime, à défendre les ouvriers avec la même généreuse ardeur dont son œuvre poétique était pleine.

La période sur laquelle s'étend la vie, bien remplie, de J.A. Peyrottes est riche d'événements politiques et d'idées nouvelles.

Quatre régimes se succèdent : Restauration-Monarchie de Juillet - 2^e République - Second Empire.

La première poésie où Peyrottes manifeste ses idées politiques date de juin 1838 ; elle traduit le commencement du mécontentement populaire qui aboutira à la Révolution de 1848. Elle a un titre bien significatif : "Cant de Misèra".

Un autre de ses poèmes mérite l'attention ; il a été écrit le 3 janvier 1840 alors que Jean-Antoine était en prison à Montpellier, suite à son "Affaire des orcholets" ; il s'intitula : "1840".

Nous y retrouvons, bien pesées, bien pensées, les mêmes amertumes et la même force de persuasion que dans les pièces satiriques écrites dans les mêmes conditions.

Ici, Peyrottes y analyse les maux dont sont frappés les gens du "peuple" : "On ne donne pas du travail aux "Pauvres" ; s'il y en a, les "Riches" s'arrangent toujours pour leur extorquer de leur salaire". Si, pour vivre, ils demandent l'aumône, on les arrête car "Las leys punissou lous mendians", titre d'une de ses pièces satiriques.

A la fin de ce poème, le poète malgré ce, s'adresse à l'Eternel pour lui demander d'aider le peuple :

"Per counsoula lou poplé malhérous
Laiassa escapa quicon de toun cor générous".

Par ces deux poèmes nous apprécions toute l'ardeur que Peyrottes mettait pour défendre le peuple contre le régime qui l'accablait.

Croyant, mais "libéral", il ne craignait pas de dire et d'écrire ce qu'il pensait.

Voici quelques-unes de ses pièces dont les titres, bien évocateurs, laissent deviner leur contenu :

- "La libertat"
- "La dotaciou d'un enfan dèl pople"
- Un pau d'histouera ou cop d'yol imperial sus la Revolu-
cious francesca"
- L'hymna des travailhayres"
- Acò sé gasta".

Tous ces poèmes nous montrent la progression de l'agitation en province, dans notre région, et les deux derniers sont très évocateurs car écrits en pleine époque révolutionnaire.

Son "Hymne aux travailleurs" nous montre la joie du poète devant le succès obtenu par le peuple de Paris ; mais le dernier "Acò se gasta", au contraire, exprime l'abattement, le désespoir du poète devant l'échec de cette révolution.

Mais l'un de ses plus beaux poèmes à consonance politique, républicaine, reste sans contexte "Coucarrous et Cassibraïlha", "Hommage à Victor Hugo, représentèn del pople" qu'il termine ainsi :

"E sans la fé lou bounhur pot pas estré !
Espouèr ! Un jour nous emanciparèn".

Cette chanson dont le titre est en français "voyous et casse-pieds" toucha profondément V. Hugo à qui il l'avait adressée. Ce dernier lui répondit en l'encourageant dans cette voie.

Cet encouragement venant du grand poète et de l'homme politique renommé qu'était Victor Hugo a beaucoup influé sur l'œuvre de notre poète clermontais... Dans tous ses poèmes, Peyrottes fait preuve d'un patriotisme ardent.

Nous avons pu voir, avec lui, que les poètes de son temps sont des précurseurs du Félibrige installé par le poète provençal Frédéric Mistral et ses amis : "Les Primadiés".

Ils jettent des lumières sur l'avenir inconnu aux yeux des autres hommes, des hommes de bonne volonté. Mistral l'avait bien prévu : le fédéralisme, le syndicalisme, la société des Nations...

Aussi nous pouvons considérer J.A. Peyrottes, comme un "Précurseur du Félibrige" comme le furent les Bigot, Reboul de Nîmes, le marquis de Fare-d'Alais, Fabre d'Olivet de Ganges, Jacques Azaïs de Béziers, Moquin-Tendon de Montpellier - Honnorat de Provence,... et bien d'autres qu'il serait trop long de citer.

Il est également agréable de signaler que J.A. Peyrottes a fait mettre en musique bon nombre de ses poèmes ; en particulier : "Le Tioulat paternel", "Lou marchan d'alumetas" (par Charles Marquez), "La priera del vespre" (par P. Luga-gne), "Cant de misera" (par P. Rouquet), "Lou cant del Muezzin", "Hymna das trabaihayres", "La linga dou ciéna", "La Senta Teresa", "Per la Senta Pelagia, Lou tourmêu de mous paire, "Brasé cor sur l'air de la Reine Hortense"... etc...

Comme nous l'avions laissé pressentir en commençant, Peyrottes ne fut pas toujours heureux, surtout en ménage : marié 3 fois, il perdit, jeunes et sans enfant, ses 2 premières épouses.

La troisième lui donna deux garçons dont l'un périt dans le feu, victime d'une imprudence, la même année que son père.

S'il portait un réel attachement aux choses de son pays, à ses gens, il a toujours eu un amour immodéré, une respectueuse tendresse et reconnaissance envers ses parents qu'il adorait, surtout "sa Sainte" mère, à qui il dédia nombre de ses poèmes qu'il serait bon de citer ici... Heureux de vivre :

"Toujours cantavo en travailliant
Et toujours travalhavo en cantant.

Voici ce qui pourrait être sa "devise", ces deux vers écrits par lui-même :

"Sabès, amics, ço que moun cor souhète :
Un pau d'amour e força de Travail !!!

Il faut lui savoir gré de n'avoir point fait de son talent une spéculation, de ne pas s'être livré à la poésie par désœuvrement, mais de l'avoir mêlée à une vie constamment laborieuse et de l'avoir toujours considérée, pour... ainsi dire... comme un délassement. Si l'on veut connaître à fond cet homme remarquable, ce poète sensible qui n'eut pas besoin de devanciers pour exprimer en vers les images et les sentiments qui abondaient dans son âme de poète, il faut lire ce qu'il a écrit, lui-même, dans la préface de son premier volume de poèmes de 144 pages paru en 1840, "Pouesias patouezas del Tarailhé".

"Fils d'un potier,... potier moi-même, je manie depuis l'enfance l'argile, et, l'argile, sous mes doigts devient pot, vase ou cuvette".

"Plût au ciel que toutes mes heures et tous mes soins fussent consacrés à la poterie. Mais une "riante enchantresse, une muse" s'est emparée de moi et fait mon supplice ; elle me tourmente le jour... la nuit ; quand j'aurai besoin de repos, elle me tourmentera encore..."

Elle le tourmenta si bien, l'enchanteresse muse, qu'elle lui fit faire autant de vers que d'orcholets et de vases !!!

Peyrottes ne s'est pas exclusivement "cantonné" dans son "Clermont natal". Il a entretenu, surtout avec les poètes provençaux, d'excellentes relations, participé à divers de leurs importants congrès. Et il a eu l'insigne honneur de voir trois

de ses œuvres : "Un cant sus una tounba", "Lou celibatari", "La filha del pople", insérées dans un des ouvrages en langue d'Oc "Li Prouvençalo", poésies diverses recueillies par Joseph Roumanille, chantre provençal.

Il est bon de vous rappeler, à vous Clermontais, que Joseph Roumanille était le père de l'épouse du célèbre poète et écrivain Jules Boissière, né à Clermont, et dont va nous entretenir en ce colloque M. le docteur Granier en lieu et place de M. Jacques Thibert, retenu par ailleurs.

La municipalité clermontaise et les Clermontais ont su honorer l'auteur du "Tioulat paternel" en lui érigeant un superbe buste en bronze que l'on peut admirer devant la mairie de Clermont, flanqué de modèles d'orcholets ou de vases que notre poète-potier fabriquait. (photographie page précédente).

Il est à signaler, un fait marquant, très exceptionnel dans son genre : le Préfet de l'époque, M. Vincent, fit le discours d'usage entièrement en langue d'Oc.

L'on n'avait encore à ce jour, entendu un personnage officiel s'exprimer dans sa langue maternelle ; ce qui est aussi rare de nos jours.

Pour la circonstance, le comité Peyrottes édita et mit en vente, un journal-programme officiel de ces deux journées qui avait comme titre "le Tioulat paternel" et qui portait en tête le sixtain suivant qu'adressa Frédéric Mistral, Capoulié et fondateur du Félibrige :

"Pèr ounoura toun fiéu, Clarmount, en aqueste
jour
As grand rasoun d'estre faroto.
La lengo de noste Miejour
Qu'acò es lou vin de ta croto
Dins la terravo de Peiroto
Se vai counserva per toujours"
faroto (coquette) - croto (cave) - terraio (cruche
en terre).

Sur "l'oustau pairoulau" - aujourd'hui disparu et remplacé par un immeuble moderne - et sur le fronton de la porte d'entrée, on pouvait lire cette inscription gravée sur une grande brique :

Aici, dedins aqueste oustal
Nasquèt e rendèt soun darnié badal
Lou pouèto-poutié Peyrot
L'oustal, segur, es pla pichot,
Mès, per soun cor era pla bel ;
Era soun "Tieulat Paternel"
1813 - 1858

Cette plaque, un temps disparue, aurait été retrouvée. Il reste à souhaiter qu'elle soit gardée en bonne place !

Mort le 4 juillet 1858, en pleine force de l'âge - 45 ans -, suite à un refroidissement, le poète-potier clermontais J.A. Peyrottes sera toujours pour les Clermontais le symbole et l'attachement, l'amour au sol, au pays natal et au Tioulat Paternel.

Il était donc normal, qu'en prélude aux Assises annuelles du Félibrige du Languedoc, qui se tiendront ici même, dans le théâtre, mis gracieusement à disposition par la municipalité, que l'on remercie chaleureusement, assises auxquelles nous vous convions nombreux, que la mémoire de J.A. Peyrottes, le célèbre potier de Clermont-l'Hérault soit évoquée et ravivée. Heureux d'avoir pu, bien sommairement et bien modestement, le faire au nom des Clermontais et des Félibres languedociens.

Pierre Azémard, Majoral du Félibrige
Syndic de la Maintenance Félibréenne du Languedoc